

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

M. ABOULIN

Folklore et Valais

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1928, tome 26, p. 206-208

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Folklore et Valais

« C'est-il vrai, demanda Maria Chapdelaine, vers le soir, qu'on obtient toujours la faveur qu'on demande quand on dit mille *Ave* le jour avant Noël ?

— C'est vrai, répondit la mère Chapdelaine, d'un air grave, une personne qui a quelque chose à demander et qui dit ses mille *Ave* comme il faut avant le minuit de Noël, c'est bien rare si elle n'obtient pas ce qu'elle demande. »

Ces lignes enregistrent une tradition populaire. Tout le monde les a lues dans le fameux roman de Louis Hémon, roman que l'on peut dire émaillé de folklore.

Il ne faudrait pas remonter bien haut à travers les éditions des Dictionnaires en langue française pour découvrir la date précise à laquelle le mot « folklore » a trouvé droit de cité dans leurs colonnes. Nulle trace de ce terme chez Littré, ni chez Darmesteter. Les curieux peuvent se donner le plaisir de chercher quel lexique français fut le premier à enregistrer ce mot.

Les puristes n'ont pas manqué de discuter l'opportunité d'un tel vocable ; personne cependant ne discute la science patronnée par lui. Elle jouit même à l'heure actuelle d'une faveur enviable. Le mot, quoi qu'on en ait pu dire, a fait fortune, et d'un peu partout, surgissent les volumes, les périodiques, les articles qui s'offrent au lecteur sous le signe du folklore.

Le Valais n'a pas voulu, sur ce plan, demeurer en reste. Il y a deux ou trois mois un manifeste-programme annonçait la publication d'un périodique exclusivement consacré aux études de folklore en Valais. L'idée qu'eut Péguy de substituer au terme un peu gris de « *Revue* » celui de « *Cahier* », n'a certes pas déplu, — on peut le constater par un simple regard à tout ce que nous offre présentement le marché du livre — ; aussi le manifeste

dont nous venons de parler promet-il aux amateurs de traditions populaires, une série de Cahiers valaisans de folklore.

Le folklore y est défini d'un mot : c'est la science du peuple, et le but de la publication y est nettement précisé : but scientifique, moral et patriotique. Le nom seul du rédacteur en chef, M. Luyet, Dr es sciences, privat-docent à l'Université de Genève, nous est une garantie de la rigueur et de la précision qui seront apportées dans les méthodes d'investigation. Quant à la tenue et à l'influence morale du périodique, la personnalité de M. Luyet et celle des collaborateurs qu'il s'est adjoints, ne permet pas la moindre inquiétude.

Enfin, les Cahiers auront un but patriotique. Cela est aisé à concevoir, puisqu'ils limitent leur champ d'étude au seul Valais. Aussi contribueront-ils nécessairement à faire connaître et apprécier « notre petite patrie », où la matière folklorique est si riche.

Nous souhaitons encore, quant à nous, que les Cahiers de folklore fassent plus que cela. Nous voulons croire qu'ils offriront une ample collection de matériaux aux historiens et surtout aux littérateurs et romanciers à venir.

L'Académie française couronnait, il y a quelques mois à peine, une œuvre comme permet d'en réaliser la publication de M. Luyet, nous voulons dire l'œuvre littéraire et campagnarde de M. de Pesquidoux.

Les littérateurs et romanciers se sont mis à l'étude de la psychologie populaire. Ils ont traduit le résultat de leurs recherches en des intrigues, des coutumes, en un langage même, destinés à nous apprendre comment vivent en société, pensent et parlent, ceux à qui Virgile reprochait d'ignorer la beauté de leur sort. L'œuvre d'un Ramuz, par exemple, n'est-elle pas une démonstration de cela ?

Trop souvent, cependant, l'information des littérateurs et des romanciers est déficiente, au point que l'on éprouve

parfois de dures déceptions à vivre, après les avoir lus, dans le pays et au milieu des gens qu'ils décrivent. Une œuvre comme celle des « Cahiers valaisans de folklore », permettra aux futurs écrivains dont les fictions auront pour cadre le Valais, de nous garantir la vérité des tranches de vie qu'ils nous présenteront. Et ce n'est pas là un mince compliment.

M. ABOULIN,
professeur d'humanités au Collège Florimont.

P.-S. — Pour recevoir les Cahiers valaisans de folklore, envoyer une carte à M. Basile Luyet, Institut Florimont, Petit-Lancy, Genève. (Abonnement : 3 francs les six numéros annuels de 16 à 20 pages chacun).

Le premier cahier vient de paraître : M. Luyet y traite de la médecine populaire à Savièse. Dans le second, qui paraîtra bientôt, M. Louis Perraudin parlera des jeux à Bagnes. En préparation : Légendes du Val d'Anniviers, Farces à Nendaz, Le parler de Sion, Chants religieux à Evolène, Légendes de Val d'Illiez.